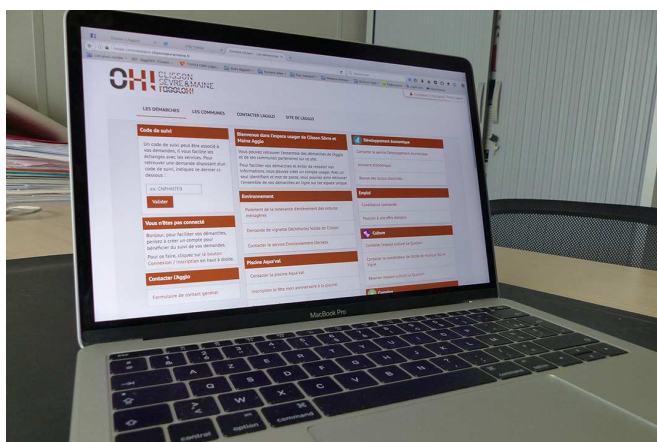


Développement de services en ligne pour les usagers en Vallée de Clisson



© Clisson Sèvre Maine Agglo

Le projet

Dans le cadre du déploiement de la stratégie numérique en Vallée de Clisson, la collectivité met en place de nouveaux services en ligne pour les usagers, habitants et visiteurs, services accessibles par l'intermédiaire d'un compte usager unique.

L'objectif est d'améliorer la relation à l'utilisateur et de simplifier ses démarches en lui permettant d'accéder plus facilement et en permanence à l'information et aux services en ligne, en complément des guichets administratifs classiques. Sont recherchés :

- Une meilleure efficacité des services via la dématérialisation ;
- Un renforcement du lien entre l'administration et les usagers ;
- Une valorisation du territoire et de son offre de services, par le biais des outils numériques permettant des expériences touristiques ou de loisirs interactives avec l'offre du territoire.

Les points forts du projet :

- Contribution du projet au développement des usages du numérique à destination des usagers des services intercommunaux
- Possibilité à terme, d'ouvrir le service aux communes, voire d'agréger autour du portail de services en ligne accessible par un compte usager unique, les démarches en ligne d'autres partenaires institutionnels et associatifs du territoire

Objectif du programme Leader : Développer les usages du numérique

- **Maître d'ouvrage** : Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine
- **Calendrier** : 2014 - 2017
- **Localisation** : Agglomération de Clisson Sèvre et Maine
- **Coût éligible** : 71 517 €
- **Subvention FEADER** : 30 000 €

Ont ainsi été créés pour les services intercommunaux :

- Un compte usager unique (permettant à tout usager de s'authentifier avec les mêmes identifiants quel que soit le service proposé)
- Un module d'inscription aux activités de la piscine
- Un module de réservation en ligne et de paiement en ligne au Camping du Moulin
- Un webservice permettant le suivi et le paiement en ligne des factures de redevance incitative des déchets ménagers pour les habitants et professionnels

A terme, il est envisagé de mutualiser l'utilisation du compte usager unique avec les communes afin qu'elles puissent proposer un accès rapide et facilité aux démarches en ligne qu'elles proposent.

Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir le portail de services du territoire accessible par identifiant unique, aux partenaires institutionnels et associatifs proposant des services en lien avec les compétences de l'agglomération.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

